



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE BERRY LOIRE VAUVISE

**Du 14 DECEMBRE 2015 A SAINT LEGER LE PETIT**

**Présents** : M. CHARACHE Jean-Luc, Président,

Mmes : FRITSCH Monique, HILT Pierrette, JAMET Christine, MARTEAU Christine, MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, POULAIN Danièle, Mme VASICEK Monique

MM : CHAPELIER Bruno, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DECOUT Jacques, DENOUX Jean-Louis, DOUSSET Jean-Paul, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, GARRAULT Alain, GAUDRY Daniel, MAUPLIN Jean-Claude, NACCACHE Roger, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SIMON Alain, VIGNEL Joël, VILLETTE André

**Excusé(s) ayant donné procuration** : M. CLAMOTE Patrice à M. NACCACHE Roger, DELAVault André à M. DECOUT Jacques

**Excusé(s)** : Mme MOULINNEUF Christine, M.MARTINET Bruno

**A été nommée secrétaire** : Mme JAMET Christine

La séance est ouverte à 18 h 15

M CHARACHE commence par accueillir M. LEMARCHAND Jérôme représentant la société PROTECTICA. Ce-dernier a été contacté par Mme VASICEK suite au retour par le préventeur du Centre de Gestion du Cher qui trouve le document unique de la Communauté de Communes trop succinct et certaines données erronées. Il est constaté suite au débat des communes concernées par le groupement de commande que celles qui ont envoyé le document au Centre de Gestion n'ont pas eu de retour par le Comité d'Hygiène et de Sécurité ce qui prouverait qu'il n'a pas été mis à l'ordre du jour pour avis. Le maire de Couy qui avait fait appel à la même société, confirme n'avoir eu aucun problème avec le document établi par la société PROTECTICA, validé par la suite par le Centre de Gestion. M. LEMARCHAND s'engage à revoir le document établi pour la CDC en prenant en compte les remarques du préventeur, ainsi que pour les communes qui auraient un avis défavorable ou avec réserve du CHSCT du Centre de Gestion.

M LEMARCHAND quitte le Conseil Communautaire qui reprend le cours de la réunion.

### - PRESENTATION DU REAAP 18

Les représentants du REAAP18 projettent un diaporama qui retrace leur action sur le département qui est porté, entre autre, par le Conseil Départemental et la CAF. Ils sont divisés en cinq comités territoriaux dont celui de Baugy (EST) qui intervient sur notre territoire. L'an dernier le projet avait mené à des représentations théâtrales de la vie quotidienne. Cette année, le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents du Cher propose un projet intercommunal : un rallye des familles autour de la question de la parentalité tout en voulant faire connaître le territoire. Ainsi, la thématique retenue serait celle de la « Nature et l'Ecologie » sur 1 lieu unique avec 14 étapes soit une par commune. Pour réaliser ce projet, il faudrait établir un livret de route avec une carte intercommunale, au moins un référent par commune (élu, associations, école....). Cette journée se tiendrait le dimanche 22 Mai de 10h à 13h et se clôturerait par un pique-nique convivial de plats à partager. Il faudrait la contribution des communes pour diffuser et faire la publicité de l'évènement.

### - PRESENTATION DU SITE INTERNET

M CIACHELLA, agent recruté récemment à la Communauté de Communes présente à l'aide d'une projection le site internet de la collectivité comme une véritable carte de visite de la collectivité du territoire, pour les habitants autant que les touristes. Il a le souhait d'être réactif et demande l'implication de tous pour transmettre toutes les informations ou remarques nécessaires sur l'actualité des communes.

M le Président prend la parole et fait voter le compte-rendu du précédent conseil communautaire.

Le compte rendu de la séance précédente est voté

ABSTENTION	0	CONTRE	0	POUR	27
------------	---	--------	---	------	----

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé

#### - DELIBERATION SUR LE PROJET DE VIDEO-PROTECTION

M CHARACHE, suite à la présentation par Mme PAQUAULT, référente sûreté, propose de délibérer sur le fait que la collectivité envisage l'installation de caméras sur le territoire et donc entame une démarche qui recense les besoins. M VILLETTE demande si la collectivité prend la compétence, peut-elle imposer l'installation de caméras dans les communes ? Il est rappelé que la Communauté de Communes à ce jour ne demande pas de prendre la compétence mais seulement de statuer sur une éventuelle implication dans ce projet. Il sera demandé des précisions à Mme PAQUAULT pour pouvoir répondre à cette interrogation.

L'assemblée vote :

ABSTENTION	0	CONTRE	1	POUR	26
------------	---	--------	---	------	----

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- d'envisager l'installation de caméras sur le territoire

#### - ASSISTANT DE PREVENTION

M le Président informe l'assemblée que Mme DIREITO a suivi la formation d'assistante de prévention au Centre de Gestion. La collectivité vient de recevoir son attestation de formation et la possibilité de la nommer à cette fonction. M CHARACHE fait part de la discussion du Bureau et prévient qu'il a été décidé préférable d'attendre avant de nommer l'agent à cette fonction. Mme JAMET demande quelle est la durée de validité de cette attestation. L'attestation est valable un an jusqu'au recyclage qui détermine la continuité de l'action.

#### - BOUCLE CYCLABLE

Mme VASICEK prend la parole pour informer les élus de l'avancée du topoguide. Elle fait passer les ébauches du document et souligne les difficultés et l'investissement nécessaires à la réalisation du projet. Elle ajoute que la boucle de la CDC de 38 kms portera le numéro 6 de couleur rose. La société LACROIX retenu pour la pose et la création des panneaux de signalisation (environ une centaine) interviendra en début d'année et contactera les référents soit les maires des communes concernés. Elle ajoute que pour les trois aires d'accueil, la Communauté de Communes fournira une table, deux bancs, une poubelle et un rack à vélo. Chaque commune peut commander au même prix des équipements sous réserve de se manifester rapidement. Elle fait passer des photos des équipements pour que les communes puissent se faire une idée du rendu de l'aménagement. Pour l'inauguration, il est envisagé de le faire à Argenvières si les travaux d'aménagement sont terminés. Il est proposé que les élus de la collectivité rejoignent la commune à vélo pour ensuite partager un pique-nique.

#### - COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ACTION SOCIALE

Mme JAMET dresse un compte-rendu de la collecte qui s'est déroulée cette année dans trois magasins avec la présence de 45 bénévoles sur deux jours dont certains qui ont fait deux tours ainsi que trois bénéficiaires. Les donateurs ont bien pris en compte les demandes spécifiques de l'épicerie et il a été récolté cette année davantage de potages, condiments, produits d'entretien et d'hygiène.

#### - COMMISSION GYMNASSE

M VIGNEL informe les délégués que la réception des travaux est prévue au mercredi 16 décembre à 10h et que la volonté soit de réceptionner sans mention. M VIGNEL ajoute que MORIZET, agent mis à disposition par la

commune de Sancergues est en arrêt maladie. De ce fait, aucun agent intervient pour un nettoyage et une surveillance régulière au Gymnase, et qu'il est nécessaire d'envisager des solutions. M VIGNEL propose qu'il serait peut-être opportun de recruter un contrat CUI/CAE qui s'engagerait aussi comme jeune sapeur-pompier. La commune de Sancergues reconnaît que la situation est délicate car les arrêts ne donnent pas de perspective à long terme sur la reprise ou non de l'agent. La commune pourrait envisager de remplacer l'agent pour que les heures dues à la CDC soit effectuées. Il est conclu d'attendre la fin du mois pour savoir si l'agent reprendra ou non ses fonctions.

- **QUESTIONS DIVERSES**

\* Tour cycliste

M CHARACHE informe l'assemblée que suite à la demande de certains élus la course a été reportée au dimanche 20 mars 2016 à Lugny-Champagne et qu'il est souhaitable de prévoir les signaleurs.

\*Logement Interne

M NOBILET a contacté M.CHARACHE qui en fait part aux délégués car des internes seraient intéressés pour effectuer des remplacements sur le territoire à condition de trouver un logement qui coûterait environ 100 à 150 euros maximum par mois pour une durée approximative de six mois. Le maire d'Herry propose un logement non meublé tout comme le maire de Charentonnay.

\*Un planning des vœux sera communiqué à toutes les communes prochainement

Merci de votre attention, un pot de l'amitié a clôturé cette séance. La séance est levée à 20 h 15

*Compte-rendu certifié conforme par le Président de la CDC BERRY LOIRE VAUVISE pour être affiché  
Le 23 Décembre 2015 en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Le Président de la CDC BERRY LOIRE VAUVISE*

*Jean-Luc CHARACHE*

